



Politique de souveraineté alimentaire

Renforcer la protection des terres agricoles : une condition de réussite pour la filière alimentaire et l'aménagement durable du territoire

Québec, le 16 mai 2013 – Vivre en Ville se réjouit de l'adoption par le gouvernement du Québec de la Politique de souveraineté alimentaire et souhaite qu'elle devienne un outil de choix pour protéger les territoires agricoles du Québec, a fortiori dans les régions métropolitaines où les pressions de l'urbanisation sont les plus importantes. Vivre en Ville estime que la protection des sols agricoles, notamment dans le contexte d'étalement urbain et de spéculation foncière, est une condition de réussite tant pour la filière alimentaire locale que pour aménager durablement le territoire.

Alexandre Turgeon, président exécutif de Vivre en Ville, cite la politique, à la section sur l'occupation dynamique du territoire : « il est d'autant plus pertinent que les pressions d'urbanisation qui s'exercent sur la zone agricole s'intensifient d'année en année. Ces pressions sont devenues telles qu'elles justifient pleinement le renforcement de ce cadre légal ». Le président précise en conséquence qu'« il faut très rapidement adapter la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles ainsi que les outils d'aménagement du territoire pour renforcer la protection de ces terres ». L'application étendue des Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est également soulignée par l'organisme.

Vivre en Ville félicite le gouvernement Marois pour l'étape franchie aujourd'hui. L'organisation suivra de près la mise en œuvre de la politique et offre son expertise au gouvernement pour être partenaire de la démarche.

– 30 –

À propos de Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

Source :

Philippe Cousineau Morin
Coordonnateur – Affaires publiques et communications
514-799-1906
philippe.cousineaumorin@vivreenville.org

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK
870, avenue de Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

MAISON AUBRY
177, Promenade du Portage, 3^e étage
Gatineau (Québec) J8X 2K4
T. 819.205.2053